

## CONSTATS

A l'échelle du nouveau territoire régional, nombre d'espèces emblématiques sont inféodées aux milieux agricoles : busards, outarde, cœdicnème, alouettes...

**Cependant, la biodiversité sauvage est en recul**, avec une baisse inquiétante des populations tant faunistiques que floristiques. A titre d'exemple, ces dernières décennies, les observateurs ont constaté une perte de 90 % des outardes canepetières migratrices, de 40 % des hirondelles, 20 % des alouettes, une quasi disparition des plantes messicoles. Un habitat naturel est un lieu où les espèces peuvent se nourrir, se loger, se reproduire. Les écosystèmes traduisent les interactions entre les habitats et les espèces : **leur déséquilibre est défavorable, en premier lieu à l'agriculture**. L'agriculture biologique (AB) apparaît comme un mode de production favorable à la biodiversité, commune et remarquable d'autant plus si l'exploitation s'inscrit dans un paysage diversifié<sup>1</sup>.

## PROPOSITIONS CONCRETES

**La nouvelle Région sera dotée des compétences définies par la loi NOTRe\* et devra élaborer le SRADDET\***, fixant les orientations de la Région, notamment en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'habitat, de gestion économe de l'espace, de désenclavement et d'amélioration de l'offre de services dans les territoires ruraux, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de prévention et de gestion des déchets. **Un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDII) sera également élaboré, pouvant contenir un volet sur les orientations en matière d'aides au développement des activités agricoles :**

→ **Maintenir et préserver les écosystèmes :**

- ☛ **Stopper la destruction des haies et bosquets et replanter.**
- ☛ **Maintenir les petites zones humides :** ruisseaux, mares, prairies inondables et en recréer.
- ☛ **Maintenir les prairies permanentes** favorables aux insectes et véritables puits de carbone.
- ☛ **Développer les trames verte et bleue en préservant les corridors écologiques :** haies suffisamment denses, banquettes au pied des haies de 1 à 2 mètres de large de part et d'autre, non pâturées ni fauchées avant l'automne, de même sur les bords de chemins de remembrement et des routes, maintien des réseaux de mares, restauration de la continuité écologique des cours d'eau, des ripisylves...

→ **Changer progressivement de système agricole :**

- ☛ **Promouvoir l'adaptation des prélèvements de l'irrigation à la ressource** en eau disponible : prévenir les assecs.
- ☛ **Encourager les pratiques agronomiques soutenables :** non labour, faux semis, rotation longue, fauche tardive, lutte intégrée, utilisation de semences paysannes, d'espèces et de variétés résistantes à la sécheresse et aux maladies pour diminuer l'utilisation des pesticides...
- ☛ **Soutenir l'agriculture biologique, aider les conversions**
- ☛ **Encourager les agricultures** qui développent des systèmes viables tout en assurant la préservation de la biodiversité sauvage et cultivée : agriculture biologique, agro-écologie, etc.
- ☛ **Favoriser les démarches du type DEPHY\*** : initié dans le cadre du plan national de réduction de l'utilisation des pesticides Ecophyto\*, ce réseau regroupe des agriculteurs : ils testent et communiquent sur des pratiques économes en intrants. Les résultats socio-économiques et écologiques sont encourageants et exemplaires.
- ☛ **Promouvoir un territoire sans OGM\*** ni Variétés Résistantes ou Tolérantes aux Herbicides (VRTH), en s'opposant aux essais de pleins champs et en conditionnant l'attribution des aides accordés aux agriculteurs à la non utilisation d'OGM et de VRTH\* dans leurs champs et dans l'alimentation des animaux.

1. INRA\*, Agriculture et Biodiversité, Expertise 2014

## REALISATIONS

### ☛ L'expérience des associations de protection et de gestion de la nature

- Expérimentées en matière de biodiversité sauvage, les professionnels et bénévoles associatifs sont engagés pour mettre en œuvre les moyens de préservation des espèces et, à ce titre, mettent à disposition leurs observations, leurs études et leurs pratiques de protection des espèces, par des actions en **partenariat** : programmes innovants avec des groupes d'agriculteurs dans le cadre de Contrats d'Objectifs à l'initiative des associations, ou en collaboration avec les chambres d'agriculture à leur demande
- Accompagnement dans la mise en œuvre des mesures agro-environnementales (climatiques et système)
- Véritables guides pour l'action, les SRCE\* sont à la disposition de tout habitant, quelle que soit son activité.

### ☛ Association du réseau des semences paysannes et d'agricultures durables

- En Aquitaine, plus de 250 agriculteurs conventionnels et en AB\* se mobilisent sur l'origine, la qualité et la diversité des variétés utilisées sur leur ferme. Avec Agrobio Périgord, ils se réapproprient les savoir-faire en sélection évolutive et en autoproduction de semences paysannes, répondant ainsi à leur souci de maintien de la biodiversité, d'autonomie, d'économies et d'adaptation à leurs modes de cultures.
- Le CIVAM\* de la Vienne, pilote un programme de recherche participative, en partenariat avec l'Université de Poitiers, le CNRS\*, la MFR\* de Chauvigny et l'association Cultivons la Biodiversité. L'objectif est de **montrer l'intérêt des associations de cultures, d'un point de vue agronomique et environnemental** (ressource et impact sur la vie du sol, biodiversité...), et d'un point de vue économique (qualité des produits et marges). Les CIVAM sont parties prenantes de la démarche DEPHY\* et Ecophyto\* avec les groupes et Ingénieurs réseaux.

### ☛ Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique

- Le CREGENE\* fédère huit associations, chacune engagée dans la préservation d'une race animale, d'une espèce ou de variétés végétales menacées. Les associations adhérentes du Conservatoire portent comme un défi zootechnique ou phytotechnique et comme un pari de réintégration économique des races et variétés menacées d'extinction.

### ☛ Chambre régionale d'Agriculture Poitou-Charentes : état des lieux « Agriculture et biodiversité »

#### **Zoom sur... l'exploitation d'Hélène et Bruno Joly à Saint Gervais les Trois clochers (86).**

Éleveurs de vaches laitières en plaine céréalière, favoriser la biodiversité sauvage et cultivée a été un choix. En lien avec la LPO\*, participer au programme agriculture et biodiversité leur a permis de planter haies et zones boisées, arbres isolés et de rénover une mare. L'exploitation participe également au réseau Cultivons la Biodiversité pour la production de semences paysannes et le cheptel compte des vaches de différentes races. La prochaine expérimentation, pilotée par le CIVAM\*, évaluera l'impact des mélanges céréalières sur la qualité des produits et la biodiversité sauvage présente dans les champs (CASDAR Agroécologie).

### ☛ Connaissance des espèces sauvages :

Muséum National d'Histoire Naturelle : [www.mnhn.fr/](http://www.mnhn.fr/)  
Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage : [www.oafs.fr/](http://www.oafs.fr/)

### ☛ Acteurs de la biodiversité en Poitou-Charentes :

RPAPN : « Le patrimoine naturel en Poitou-Charentes » (p.13) :  
<http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/IMG/pdf/patnat-reduit062013-interactif.pdf>

Poitou-Charentes Nature : <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/-Membres-.html>

Prom'Haies Poitou-Charentes: [www.promhaies.net/](http://www.promhaies.net/)

### ☛ Acteurs de l'agriculture durable :

InPACT Poitou-Charentes : <http://inpactpc.org/>

Semences paysannes : <http://www.semencespaysannes.org/>

### ☛ Publication, innovation et recherche :

« Agriculture et biodiversité en Poitou-Charentes » Chambre régionale d'Agriculture (2013) :

[http://www.poitou-charentes.chambagri.fr/fileadmin/publication/CRA/15\\_Innovation/Documents/Agriculture\\_et\\_biodiversite%C3%A9\\_PC\\_public\\_novembre2013.pdf](http://www.poitou-charentes.chambagri.fr/fileadmin/publication/CRA/15_Innovation/Documents/Agriculture_et_biodiversite%C3%A9_PC_public_novembre2013.pdf)

Réseau DEPHY : <http://agriculture.gouv.fr/rejoignez-le-reseau-de-fermes-dephy-ecophyto>

**POUR ALLER PLUS LOIN**